

## Atelier Droit d'Accès à l'Eau et à l'Assainissement

### Le contexte régional et international

Le discours officiel des États et des agences inter-gouvernementales dépeint aujourd'hui l'Afrique comme l'Eldorado du XXI<sup>e</sup> siècle. À cause surtout de ses immenses ressources naturelles, le continent africain est aujourd'hui au centre de toutes les attentions, de toutes les convoitises. Se multiplient les initiatives de « Sommets Afrique » convoqués par les différentes puissances mondiales du jour ou de la veille. L'Afrique, qui était autrefois le continent sans espoir, détaché des bienfaits présumés de la mondialisation, est aujourd'hui le porteur des plus grandes espoirs de relance d'une économie mondiale que les recettes néolibérales ont mené au bord du gouffre. Selon le Premier ministre japonais, en effet, l'Afrique « porterait les espoirs du monde ».

Il s'agit pourtant de comprendre ci ces « espoirs » sont ceux des peuples et des citoyens africains, ou bien ceux des marchés financiers et des entreprises multinationales du monde entier. On constate en effet que l'Afrique est devenue aujourd'hui le terrain de conquête privilégié pour les grandes entreprises multinationales et pour le fonds investissement spéculatif, qui s'accaparent les ressources naturelles du continent, à partir de l'eau et de la terre, en misant sur la raréfaction socialement construite des biens fondamentaux et la prévision de l'augmentation colossale de leurs valeur marchande dans un monde entièrement « commodifié ». L'économie verte, loin de représenter une réponse adéquate à ce processus, en est en réalité un engrenage essentiel.

Le Forum Social Africain de Dakar 2014 (15 – 19 Octobre) se tient au moment où la superposition de différents crises bat son plein : crise économique, crise sociale, crise environnementale, crise alimentaire, crise sanitaire, crise énergétique, crise géopolitique. Alors que les statistiques officielles – hautement douteuses, il faut le dire – des économistes attestent une croissance spectaculaire du PIB dans la plupart des pays africains, la plus grande partie de la population vit dans la misère extrême. Alors que les villas de luxe poussent dans les quartiers huppés des métropoles africaines, la plupart de la population vit toujours dans des bidonvilles où tous les droits sont bafoués. On se demande dès lors qui s'approprie de cette augmentation spectaculaire de la richesse, si les droits sociaux n'avancent pas, si les salaires n'augmentent pas, si le chômage force toujours des millions de jeunes à une vie d'émigration sans droits et sans papiers. En Afrique, on assiste aujourd'hui au paradoxe de la plus grande richesse qui existe à côté, voire même qui cause, la pauvreté la plus extrême pour les démunis, et ceux qui ne sont pas suffisamment branchés pour profiter de la redistribution des rentes de l'accaparement des ressources qui tient debout les puissants du continent. Les différentes crises et guerres qui traversent toujours l'Afrique, du Mali au Soudan, de la Libye au Congo, n'y sont pas pour rien.

### Les menaces pour le droit à l'eau

C'est dans cette géopolitique que toutes les formes d'intégrisme, de xénophobies, d'embrigadement et de turbulences sont entrain de monter, anéantissant ainsi tous les efforts de développement, et permettant ainsi à d'autres forces de réussir à s'accaparer des ressources et des richesses des pays du Sud. Des millions d'hectares de terres ont été accordés par les États africains à des prix dérisoires au profit des compagnies étrangères d'exploitation privée. Le résultat est qu'en Afrique la quantité d'eau nécessaire pour cultiver la terre accaparée pendant l'année 2009, à elle seule, est deux fois le volume utilisé pour l'agriculture dans toute l'Afrique pendant les 4 années précédentes. Cette

expropriation des ressources naturelles, de l'eau en particulier, soustrait aux communautés le droit à mener de façon libre et autonome la gestion et l'utilisation directe de l'eau, et impacte durablement sur la souveraineté des États.

La violation du droit d'accès à l'eau et à l'assainissement en Afrique freine le développement et coûterait aux pays du continent jusqu'à 5% de leur PIB chaque année. C'est également la cause principale de maladies diarrhéiques qui auraient causé la mort de 400 000 enfants par an en Afrique ces dernières années (selon une enquête de l'ONG Water Aid). Au Sénégal, ce sont au moins 2000 enfants qui meurent chaque année à cause des diarrhées provoquée par le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. L'incident de la panne du tuyau de Ker Momar Sarr, au cours de l'année 2013, montre très clairement les limites des annonces triomphalistes des autorités, et met en exergue, la question de la souveraineté et de la gouvernance dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

En même temps, les nouvelles politiques commerciales et d'investissement que l'Europe est en train de mettre en place, avec les États-Unis d'une part (comme le TTIP, le partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement), et avec les États africains de l'autre (les APE, accords de partenariat économique, ou de libre échange, entre UE et pays ACP), préfigurent un nouvel ordre mondial où le rôle de la politique, des institutions citoyennes et du suffrage sont marginalisés. Alors que les effets de ce nouvel agencement vont se répercuter dans tous les Pays, l'Afrique, en raison de sa fragilité institutionnelle, va être tout particulièrement affectée. En effet la négociation de traités visant la libéralisation des services publics sont susceptibles d'introduire et augmenter, dans tous le pays d'Afrique, les partenariats public-privé, ainsi que la privatisation de la gestion de l'eau potable dans le ville et au niveau rural. Face au manque de ressources sur place, l'entrée en vigueur de ces traités entraînerait l'appropriation et l'accaparement, au profit des multinationales du Nord, de tous les services publics liés à l'eau, y compris l'approvisionnement, l'assainissement, la distribution et la purification.

Pourtant, nous sommes persuadés que la raréfaction de l'eau n'est pas une donnée naturelle et inévitable, comme le voudrait la propagande du capitalisme vert : elle est socialement construite. La privatisation et commercialisation des ressources et des services représentent donc réponse erronée et dangereuse qu'il faut combattre à tout prix, pour la préservation de l'eau en tant que bien commun et droit de l'homme. Les conflits au Sahel, du Mali au Soudan, où la lutte pour l'accès à l'eau joue une rôle considérable, illustrent de façon tragique la débâcle de la communauté internationale qui n'a pas su, ou voulu, lutter de façon concrète contre la désertification, et qui n'as jamais soutenu les conventions internationales rédigées à cet effet et recommandées par la communauté scientifique et la société civile internationales : elles auraient pu, à ce jour, épargner la vie de millier d'Africains. Paradoxalement, on constate que même là où l'eau est disponible, les populations n'ont toujours pas accès à l'eau potable, et que l'assainissement reste encore un luxe pour la majorité parmi elles.

D'ici 2030, la 70% de la population mondiale vivra en villes, dont plus de la moitié dans des « bidonvilles », où le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, et à l'énergie, encore une fois n'est pas une fatalité, mais le résultats largement prévisible de politiques inefficaces, chères et dangereuses délibérément adoptées par des gouvernements qui répondent plus à leurs partenaires internationaux – en échange de jouteuses contreparties – qu'au souci du bien-être et des droits de leurs citoyens. À terme, la CIA prévoit une augmentation nette du nombre de réfugiés dûs aux guerres, aux crises environnementales, et à la propagation des conflits pour l'accès à l'eau et à la nourriture. C'est dire qu'en plus des crises politiques et sociales, des guerres et conflits, le continent africain pourrait être amené a connaître aussi des crises de l'eau et des services de l'assainissement. Les mouvements sociaux e les représentants de la société civile ne devraient pas ignorer les scénarios liés à la crise de l'eau et de l'assainissement, et ses conséquences au quotidien sur les vies

humaines, la santé, les moyens de subsistance et de production, en somme sur les chances dans la vie. L'Afrique ne peut se permettre de laisser de telles crises s'ajouter aux lots quotidiens de difficultés qui secouent le continent.

### **Les étapes de la mobilisation**

La plupart des promesses et des engagements pris par la communauté internationale, et par les États africains en particulier, ont en grande partie demeuré à l'état de vœux pieux. À un an de distance de l'échéance, on peut conclure que la déclaration des Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies n'a pas été respecté, et qu'en particulier la promesse de réaliser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à travers les politiques nationales et l'aide au développement international, n'a pas été maintenue. Après 10 années de mobilisation, les mouvements pour l'eau de tous les continents ont bien obtenu la reconnaissance par l'Assemblée Générale des Nations Unies du droit humain à l'eau et à l'assainissement (résolution 64/292 du 2010) : et pourtant on est loin d'assister à la mise en pratique de ce droit dans le monde, et tout spécialement en Afrique. Aujourd'hui de nombreux pays, dont notamment les pays du nord qui s'était abstenus à propos de la reconnaissance du droit humain à l'eau, s'opposent à toute mention explicite du droit humain à l'eau dans le cadre des objectifs de développement durable de l'agenda ONU post-2015. Ceux-ci seront adoptés en Octobre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. D'ici là, des étapes importantes permettront à la société civile du monde entier, et africaine en particulier, de faire entendre sa voix, exprimer ses préoccupations et avancer ses propositions, dont en particulier le prochain Forum Social Mondial à Tunis (mars 2015) et le Forum des Peuples à Milan (mai 2015), dans le cadre de l'exposition universelle Expo Milan 2015 « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». La mise au point des propositions et des ambitions des acteurs africains de la société civile au sein d'une « plateforme droit à l'eau » ne peut plus attendre.

Les OSC/ONG, les mouvements sociaux et réseaux de la société civile engagés sur la thématique Eau et Assainissement sont interpellés. Il est devenu de plus en plus urgent de consolider les capacités d'analyse, de proposition et de mobilisation des organisations du mouvement social africain afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle en Afrique et au sein du mouvement social mondial. Le Forum Social Africain 2014 à Dakar (15-19 octobre) offre une opportunité unique pour la réalisation de cette grande rencontre d'échange, partage, coordination et lutte à l'échelle régionale et internationale. Les activités du panel thématique « **Eau et Assainissement** » ci-dessous mentionnées répondent à cette exigence, posée aussi bien par le Forum Social Sénégalais, le COCIDEAS, et toutes les organisations membres du réseau.

### **But et objectifs.**

La problématique de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement appelle un travail en synergie et l'identification des stratégies politiques efficaces pour la mise en œuvre concrète du « droit humaine à l'eau et à l'assainissement. À ce propos, les acteurs de la société civile africaine et internationale engagés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement sont invité à se réunir au sein du Forum Social pendant 5 jours pour travailler aux objectifs suivants :

- ▲ faire un état des lieux des politiques, programmes et engagements engagements des pays africains sur l'eau et l'assainissement, et partager les leçons apprises et bonnes pratiques

acquises à travers des initiatives locales et internationales de monitoring et plaidoyer mises en œuvre par les OSC/ONG ;

- ♣ soutenir les dynamiques de mise en réseau des différentes organisations, et renforcer les capacités de coordination et d'intervention d'un réseau de la société civile africaine luttant pour le droit humain à l'eau et à l'assainissement ;
- ♣ favoriser les synergies avec les acteurs de la société internationale luttant contre les processus de privatisation et accaparement de la ressource et de sa gestion, et pour une nouvelle gouvernance de l'eau
- ♣ identifier des outils pratiques au niveau du droit international et des législations nationales visant à la mise en œuvre du « droit humain à l'eau et à l'assainissement », aussi bien dans le cadre de l'objectif 6 sur l'accès à l'eau de l'Agenda UN post-2015 ;
- ♣ promouvoir la prise en charge d'une charte des principes de la coopération internationale en matière d'eau pour la promotion de l'accès à l'eau en tant que droit humain et bien commune, qui doit être préservé contre le changement climatique ;
- ♣ adopter une agenda d'action commune à l'horizon 2015 (Objectifs du Développement Durable) et 2016 (adoption prévue du TTIP et des APE UE-ACP).

## **Méthodologie**

COSPE a été invité par le comité d'organisation à jouer un rôle de facilitation et de coordination des initiatives dans le domaine du droit à l'eau et à l'assainissement au sein de la FSA. Les panels ci-dessous mentionnés réunissent une pluralité d'acteurs de la société civile sénégalaise, sous-régionale, régionale et internationale. Chacun d'eux est porteur d'une expérience de lutte et de résistance considérable, qui a retenu l'attention des organisateurs, et dont il est important que tous les acteurs concernés puissent bénéficier. Malgré la différence des contextes et des défis, nous sommes persuadés que cela va permettre le renforcement des luttes à l'échelle locale aussi bien qu'internationale. Les modérateurs sont chargés de veiller à la cohérence de chaque panel, des interventions et des conclusions. Visant le but pratique et politique du Forum Social, le souhait est que, à côté des échanges et du partage d'expérience, cela puisse permettre d'aboutir à des Déclarations communes ainsi qu'à la rédaction d'un calendrier partagé de mobilisations.

## **Panels**

### *A) Coordination des luttes et des défis des mouvements africains pour le droit à l'eau.*

#### **Objectif :**

partage des leçons apprises, des méthodes et des stratégies de lutte face aux défis présents et à venir pour le droit à l'eau et à l'assainissement en Afrique.

**Modérateur :** Leonard Shang Quartey (ISODEC, Ghana)

#### **Intervenants suggérés :**

1. Mignane Diouf (COCIDEAS, Sénégal): les luttes et les défis pour le droit à l'eau et à l'assainissement au Sénégal.
2. Léonard Shang Quartey (ISODEC, Ghana) : les luttes et les défis pour le droit à l'eau et à l'assainissement au Ghana : de la privatisation à la constitutionnalisation, en passant par les pre-paid meter.

3. Chantal Jacovetti (CNOP, Mali) : les luttes et les défis pour le droit à l'eau et à l'assainissement au Mali : de l'accaparement des terres à l'accaparement de l'eau. L'alternative de l'agroécologie.
4. Patrick Sindane (YASA, South Africa) : les luttes en Afrique Australe et au Swaziland, entre privatisation, cartes prépayées, accaparement de l'eau et dynamiques de constitutionalisation.

***B) Outils de droits de l'homme pour la tutelle et promotion du droit à l'eau et à l'assainissement***

Objectif :

partage des outils pratiques, en vigueur et en projet, pour l'analyse et le monitoring de la responsabilité de l'État pour la mise en œuvre du droit à l'eau et à l'assainissement.

Modérateur : Luca Raineri (COSPE, Italie)

Intervenants :

1. Water Aid, Sénégal: les obligations légales et budgétaires des États dans le domaine de la promotion du droit à l'eau et à l'assainissement : outils de droits de l'homme.
2. Léonard Shang Quartey (ISODEC, Ghana) : analyse des budgets et outils pour la redevabilité sociale ;
3. Tcherno Hamadou (Alternatives, Niger) : l'expérience d'Alternatives dans l'analyse des budgets pour la promotion du droit à l'alimentation au Niger : extensions vers le droit à l'eau ?
4. Rosario Lembo (CICMA, Italie) : Vers un Protocole International pour le droit humain à l'eau et à l'assainissement : partage des objectifs, des stratégies et des défis.

***C) Droit à l'Eau : quel type de partenariat ? Business, accaparement ou coopération ?***

Objectifs :

- A) Promotion d'une réflexion commune entre mouvements et réseaux africains, ONGs internationales et bailleurs de fonds des défis et des menaces qui pèsent sur les relations Nord – Sud et Europe – Afrique dans le domaine de la promotion du droit à l'eau et à l'assainissement
- B) atelier pratique pour la promotion d'une déclaration conjointe des activistes et réseaux africains pour le droit à l'eau et à l'assainissement contre la ratification des Accords de Partenariat Économique UE-ACP pour la libéralisation dans le secteur des services publics (constitution d'un groupe de travail).
- C) Renforcement d'un réseau africain pour le droit à l'eau et à l'assainissement.

Modérateur : Mignane Diouf (COCIDEAS, Sénégal)

Intervenants :

- ♣ POSCAO, Sénégal (TBC) : défis et menaces des APE UE-ACP dans le domaine des services publics, et du droit à l'eau et à l'assainissement en particulier.
- ♣ Luca Raineri (COSPE) : l'accaparement de l'eau en Afrique. Défis et outils pour une lutte commune : la campagne internationale contre l'accaparement de l'eau.

- ✧ Rosario Lembo (CICMA) : défis et menaces actuelles de l'aide au développement ; présentation et discussion de la Charte pour une Coopération Éthique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.
- ✧ Rencontre des principales plateformes militantes pour le droit à l'eau et à l'assainissement (ISODEC, REDEAS, CNOP, ecc.), et rédaction d'une déclaration commune
- ✧ Organisations des donateurs (TBC) : Banque Africaine Développement, AFD, SIDA.